

République  
Française.  
Département  
de l'INDRE.  
Commune de  
VILLEGOUIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

en exercice 10  
présents 10  
votants 10

L'an ~~deux mil six~~ deux mil six,  
le : vendredi vingt neuf septembre à 20 heures 30.  
le Conseil municipal de la commune de VILLEGOUIN  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de M. Jean PINAULT ----- Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 21.09.2006

OBJET :

Reseau ferroviaire  
français.

PRÉSENTS : MM. Jean PINAULT Adjoint  
Patrick THIBAUT Adjoint, Corinne DEPOND Adjointe  
Laurent BOEHLY Patrice RABIER Michel BRUNET  
Robert CAMAIL Jean-Marie BOURDIN Pierre PINAULT  
Madame Corinne BÉPOND a été élue secrétaire de séance.

La Mairie certifie que la présente décision  
publiée ou notifiée le :  
et reçue par le représentant de l'Etat  
le : est exécutoire.

VILLEGOUIN, le  
Le Maire,

Le Conseil Municipal amené a délibérer sur la régéné-  
ration du reseau ferroviaire français, après délibéra-  
tion, formule le souhait de la poursuite de la  
modernisation et de la régénération de la ligne POLT  
dans sa partie Paris-Limoges par CHATEAUXROUX avec  
une impérative interconnexion au sud de Paris, comme  
prévu de cette ligne à grande vitesse au reseau TGV  
desservant l'Europe du Nord et de l'Est;  
par ailleurs, le C.M. s'oppose à la création éventuelle  
d'une ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers, considé-  
rant qu'une telle liaison risquerait d'affaiblir l'in-  
térêt stratégique de la ligne POLT et de reléguer à  
un rôle secondaire la voie Châteauroux-Paris.

///

///

///

///

///

///

///



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Publié ou Notifié  
le : 02.10.06

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 02.10.2006

Pour copie conforme :



En Mairie, le 02 Octobre 2006

Le Maire